



Compte rendu assemblée générale du SAR 26 janvier 2019 –Marseille 15h00 – 18h00

Bruno Stach président du SAR débute l'assemblée générale

I. Rapport moral du président, rapport financier du trésorier.

➤ Rapport moral du président :

Bruno Stach dresse le rapport moral de l'année écoulée. Il remercie le CA du SAR et les membres du SAR

Vote du rapport moral du président : contre : zéro ; abstention : 0, pour : unanimité.

➤ Rapport financier du trésorier :

F CHAMPEL dresse l'état des comptes du syndicat de l'appareil respiratoire.

Vote du rapport financier : contre zéro, abstention : zéro, pour : unanimité.

➤ Rapport du secrétaire.

Frédéric le Guillou rappelle que toute la communication est réalisée par mail. Il souligne l'importance que les membres indiquent tout changement d'adresse e-mail afin de pouvoir bénéficier et recevoir l'ensemble de la communication. La création du site internet va simplifier le rôle du secrétaire. Frédéric Le Guillou indique qu'il quittera le poste de secrétaire après 6 années de travail et qu'un nouveau secrétaire sera élu lors du prochain CA du SAR les 30 et 31 mars 2019 au Touquet. Il rappelle l'ensemble du travail effectué bénévolement : la rédaction des comptes rendu AG et CA, la communication pour les adhérents avec la diffusion de mail régulier, la réalisation et le maintien à jour du listing des membres, l'organisation des réunions du CA sur le plan logistique, organisation des élections, participation à de nombreux travaux du syndicat, sa formation à Sciences Po. Il continuera de servir le SAR mais sous une forme différente.

II. Création d'un site internet et nouveau logo

Nous avons créé **notre site** (www.syndicat-appareil-respiratoire.org) où vous pourrez trouver en tant que membre toutes les informations syndicales de la Pneumologie libérale. Il va progressivement s'étoffer au fil de l'année 2019. **Vous pourrez vous inscrire directement sur le site avec possibilité de paiement de la cotisation en ligne.**

Nous avons aussi créer un nouveau logo plus contemporain pour s'intégrer dans le site internet

III. Élections au conseil d'administration.

Selon les statuts, les membres sortants sont renouvelables par tiers tous les trois ans et des membres peuvent faire acte de candidature.

10 membres sortant étaient candidats pour un renouvellement de mandat et 1 nouvelle membre présentait sa candidature

- ELLAFFI Madiha	(Albi)	Elue
- BOYER Guy	(St Laurent du Var)	Réélu
- CHAMPEL Frédéric	(Lyon)	Réélu
- GRILLET Yves	(Valence)	Réélu
- IZADIFAR Armine	(Paris)	Réélu
- KAFE Henri	(St Quentin)	Réélu
- LAROUSSE Mathieu	(Toulon)	Réélu
- LE GUILLOU Frédéric	(La Rochelle)	Réélu
- MOREAU Jean Paul	(Rennes)	Réélu
- MULLER Dominique	(Metz)	Réélu
- TERRIOUX Philippe	(Meaux)	Réélu

Tous ont été réélus ou élus, 0 vote nul.

IV. Cotisation du SAR à la CSMF

Le SAR cotise à la CSMF afin que notre spécialité (verticalité) soit représentée au niveau national. C'est ainsi que nous avons pris un siège au bureau de l'UMESPE (branche spécialiste de la CSMF), ainsi qu'un siège à la CHAP (Commission de Hiérarchisation des Actes et Prestations), mais aussi la responsabilité du groupe de travail sur la FMC et DPC à l'UMESPE. Lors de l'assemblée générale après un vote il est décidé de poursuivre la cotisation du SAR à la CSMF et donc à l'UMESPE.

V. Création 1eres assises de la pneumologie libérale APLib

Nous organisons les 11 et 12 Octobre 2019, **les 1^{ères} Assises de la Pneumologie Libérale (APLib)** au palais des Congrès de Bordeaux. Ces journées sont en cours d'élaboration mais elles seront centrées sur l'Organisation de Soins et les Innovations autour du Pneumologue Libéral. Elles seront composées d'ateliers pratiques (CPTS, Télémedecine, MSU, l'installation, la retraite, le RGPD, les registres, le cabinet connecté, télémedecine, salle d'attente connectée ...) et de tables rondes interactives (l'avenir de l'assurance maladie, ma santé 2022...). Le Jeudi 10 Octobre 2019 toujours à Bordeaux, nous organisons une journée scientifique indépendante sur plusieurs thèmes (Asthme sévère, Pathologies interstitielles, Cancérologie, Cotation des actes...), tous les thèmes valident le DPC. Réservez dès à présent les dates des 10, 11 et 12 octobre sur votre agenda.

VI. Organisation du CPLF

Le CPLF est organisé par le COC (comité d'organisation du congrès qui a trois associés

- L'APP pour les libéraux qui organise les ateliers
- Le CPHG qui organise les cours de perfectionnement
- La SPLF qui organise les sessions plénières.

Pneumologie développement est une société commerciale chargée par les 3 associés d'organiser le congrès

VII. Développement professionnel continu

Nous avons participé à la création de **Pneumo-DPC**, qui propose des programmes validant au moment des JPRS et du CPLF.

Le Dr Mathieu LAROUSSE vient de quitter la présidence de PneumoDPC et a pris la présidence de AFORSPE l'organisme de formation des « spé CSMF » Il succède ainsi à Hervé PEGLIASCO que nous remercions chaleureusement pour tout le travail effectué au sein de l'AFORSPE depuis de nombreuses années. Nous travaillons aussi conjointement avec l'AFORSPE sur le DPC avec qui avec **le SAR a organisé la formation pour être Maître de Stage des Universités (MSU)**. APLib sera précédé le jeudi 10 octobre 2019 par 5 DPC de l'AFORSPE sur asthme sévère, cancérologie, pneumopathies infiltratives diffuses, cotation des actes, télésurveillance des IRCO

VIII. APSR Association de Réflexion sur le Parcours de soins en milieu libéral

Présidée par le Dr Frédéric Le GUILLOU, l'APSR réalise des enquêtes sur différentes thématiques de notre discipline. Le but est d'avoir une vision de notre spécialité en milieu libéral. En 2018, nous avons ainsi réalisé une enquête sur la prise en charge en milieu libéral des exacerbations de BPCO dont les résultats étaient présentés sur forme de poster

au CPLF (pièce jointe) et fera l'objet d'une publication...

IX. Le sommeil.

- Soulignons encore le grand succès des **JPRS 2018 à Bordeaux**. C'est la seule manifestation (de type congrès) organisée **par les Pneumologues** dont les retombées (de toutes natures) sont **pour les Pneumologues**. La journée sur la polysomnographie organisée le Jeudi précédent a été couronnée de succès. Deux grandes nouveautés : « *la journée scientifique pré-JPRS et la journée des Patients le samedi post-JPRS* ». **En 2019, il n'y aura pas de JPRS car la décision a été prise de décaler la date en mars. Les prochaines JPRS auront lieu à MARSEILLE du 12 au 14 mars 2020** précédée de nouveau par la formation sur la Polysomnographie.
- **L'OSFP** : grâce à la dynamique du Dr Yves GRILLET (responsable sommeil à la FFP), nous avons passé cette année le cap des 110 000 patients inclus !

X. Actualités professionnelles

- *Le RGPD, son implication au cabinet* » (diaporama joint)
- 15h45 - 16h30 « *Cotation des actes : les nouveautés en Pneumologie* »` (diaporama joint)

XI. Relations internationales

- Nous devons aussi penser aux relations internationales. Pour cela, nous participons à L'UEMS (union européenne des médecins spécialistes). Elle a été créée par l'UMESPE. Le but est de représenter les médecins spécialistes au conseil de l'Europe, en travaillant sur différents points tels que l'accréditation des points de formation médicale. Nos deux représentants sont le Dr Philippe TERRIOUX et le Pr Christophe LEROYER.
- L'association des pneumologues des pays de l'est et du nord (APPEN) a été créée en 2016 et sa première réunion s'est tenu à Cracovie en juin 2016 avec un vif succès, les 2eme rencontre ont eu lieu à Prague en juin 2017 avec le même succès, les 3eme à Bucarest. Les JEPE auront lieu à Stresa en 2019

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter directement soit Bruno STACH ou Frédéric LE GUILLOU.

Dr Bruno STACH
Président



Dr Frédéric LE GUILLOU
Secrétaire

